



En 2013, le secteur industriel guyanais prend de l'ampleur

En 2013, le montant des richesses créées par les entreprises marchandes guyanaises s'élève à 1,1 milliard d'euros. Le secteur du commerce conforte sa position dominante, dans un contexte économique moins favorable où la consommation des ménages progresse de 1,2 %.

Le secteur de la construction, jusque-là très dynamique, se replie. Il génère 17 % de la valeur ajoutée totale, soit deux points de moins que l'année précédente. Le spatial profite notamment au secteur industriel guyanais qui a créé plus de richesses en 2013. Il est à l'origine de 16 % de la valeur ajoutée totale des entreprises.

Le taux de marge moyen est stable en 2013 (35 %). Il varie fortement selon l'intensité capitalistique des secteurs et s'échelonne entre 24 % dans la construction et 66 % dans les activités immobilières.

Ali Benhaddouche

Après une année 2012 en demi-teinte, 2013 montre des signes de reprise seulement en fin d'année avec un redémarrage de la consommation des ménages et de l'investissement des entreprises. En effet, la consommation des ménages guyanais suit de nouveau une tendance favorable, très largement supérieure à celle observée dans les autres économies ultramarines.

Le montant des richesses générées par les entreprises du service marchand guyanais atteint 1,1 milliard d'euros, montant sensiblement identique à 2012. L'ensemble de l'économie guyanaise est particulièrement confrontée à la faible taille du marché induisant l'absence d'économie d'échelle et à des coûts d'approche élevés. Mais la forte croissance démographique permet un développement progressif de l'économie. Moteurs de l'économie guyanaise, les activités du spatial enregistrent un repli notable avec seulement sept lancements, contre dix en 2012. Malgré le report de plusieurs lancements, Arianespace a signé plusieurs contrats commerciaux de

1 Le commerce conforte sa position dominante

Principaux résultats des unités légales implantées en Guyane en 2013 (en Keuros)

Secteur d'activité	Nombre d'unités	Chiffre d'affaires	Valeur ajoutée	Structure de la VA (%)	Excédent brut d'exploitation
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	1 085	582 746	181 768	16,4	46 829
- Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	197	60 345	15 274	1,4	4 608
- Industrie chimique	18	79 017	35 221	3,2	18 308
Construction	1 717	749 491	190 179	17,1	46 403
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	3 343	2 250 626	429 121	38,7	142 219
- Commerce :	2 239	1 876 093	281 092	25,3	102 684
dont :					
Commerce de gros, hors automobiles et motocycles	386	670 151	88 672	8,0	30 280
Commerce de détail, hors automobiles et motocycles	1 587	944 235	142 455	12,8	56 704
- Transports et entreposage	451	250 107	98 475	8,9	28 428
- Hébergement et restauration	653	124 426	49 555	4,5	11 108
Information et communication	213	69 448	24 657	2,2	14 237
Activités immobilières	304	116 023	79 860	7,2	52 479
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	1 991	346 172	188 896	17,0	61 588
- Activités de services administratifs et de soutien	1 048	191 775	101 750	9,2	16 181
Autres activités de services	541	34 428	14 648	1,3	5 248
Ensemble	9 194	4 148 933	1 109 129	100	369 003

Source : Insee - Esane 2013 - Données individuelles.

lancements, ce qui lui permet de conserver sa place de leader.

Autre moteur de l'économie guyanaise, le secteur de la construction connaît, en 2013, une année charnière avec, d'une part, la fin de nombreux projets lancés au cours des années précédentes et, d'autre part, une baisse deancements de nouveaux chantiers et du nombre de permis de construire accordés.

En 2013, le commerce devient le premier secteur créateur de richesses

L'activité du secteur commercial a légèrement progressé en 2013. La valeur ajoutée générée par ce secteur représente 25,3 % de la valeur ajoutée totale (24,7 % en 2012). En effet, l'année 2013 se caractérise par l'évolution de quelques sous-secteurs, dont celui de l'équipement de la maison. Le commerce généraliste à dominante alimentaire est désormais structuré autour de quelques groupes de la grande distribution. Cette prépondérance du commerce dans l'économie guyanaise se retrouve également dans les économies guadeloupéenne et martiniquaise. Le commerce de détail dégage plus de richesses que le commerce de gros, comportement identique à celui enregistré aux Antilles. La bonne tenue du secteur commercial s'explique principalement par des besoins grandissants des ménages liés à la croissance démographique soutenue (+ 2,7 %).

L'ouverture du Family Plaza, complexe commercial d'une superficie 10 980 m² en novembre 2013 est l'événement commercial de cette année.

La construction accuse une mauvaise année 2013

Le secteur du bâtiment et des travaux publics a connu une baisse d'activité sensible en 2013, après deux années intensives portées notamment par l'aménagement du territoire, les constructions de logements sociaux et de logements locatifs privés. En effet, si la commande publique est le principal soutien du secteur de la construction, les dispositifs de défiscalisation ont fait de la demande privée un relais de croissance important pour le secteur ces dernières années. Probablement en lien avec la fin de dispositifs d'incitations fiscales pour l'investissement dans l'immobilier en Outremer, un nombre conséquent de permis ont été déposés par anticipation en 2012. Ce dynamisme lié à des incitations fiscales sans réalité économique explique en partie la baisse du nombre de logements autorisés en 2013.

En 2013, les richesses dégagées par ce secteur atteignent 190 millions d'euros, soit une baisse de 9,8 % par rapport à 2012, et représentent 17 % des richesses produites sur le territoire (montant nettement supérieur à celui de la Guadeloupe et de la Martinique).

Malgré cette contraction, ce secteur reste un levier de croissance important dans un contexte de demande toujours soutenue, tant en termes d'infrastructures que de logements.

Les services spécialisés aux entreprises font jeu égal avec la construction

Avec 17 % des richesses totales, le secteur des services spécialisés aux entreprises poursuit son développement. Parmi eux, les activités juridiques, d'architecture et d'ingénierie réalisent un tiers de la valeur ajoutée dégagée par le secteur.

Le secteur industriel : un secteur en développement

En 2013, le secteur industriel guyanais génère plus de 180 millions d'euros de valeur ajoutée, soit une augmentation de 8 % par rapport à l'année précédente.

Avec une croissance démographique soutenue, la Guyane se rapproche progressivement d'une taille de marché favorable au développement de ses industries locales. L'année 2013 voit s'accroître l'activité des secteurs du textile, de l'alimentation et des équipements professionnels, mais enregistre un recul de l'exploitation aurifère.

De plus, l'activité spatiale impacte fortement les secteurs de l'industrie (production partielle des propulseurs d'appoint, combustible) et des transports (matériels, équipements).

À la suite de plusieurs retards liés à la disponibilité des satellites, Arianespace n'a procédé qu'à sept lancements au cours de l'année 2013, soit trois de moins qu'en 2012. L'opérateur de transport spatial conserve néanmoins sa place de leader sur le marché des lancements commerciaux, avec quinze contrats de lancements signés

Encadré 1 : Le champ étudié : le secteur marchand

Le champ étudié dans cet article est celui des entreprises marchandes, y compris auto-entrepreneurs, à l'exception des entreprises du secteur financier (observées par l'Autorité de contrôle prudentiel), des exploitations agricoles (couvertes par de nombreuses enquêtes gérées par le service statistique du ministère de l'Agriculture).

Les biens et services marchands sont destinés normalement à être vendus sur le marché à un prix calculé pour couvrir leur coût de production. Une unité économique rend des services non marchands lorsqu'elle les fournit gratuitement ou à des prix qui ne sont pas économiquement significatifs. Certains services sont considérés comme toujours marchands (exemple les transports), d'autres comme toujours non marchands (exemple administration générale).

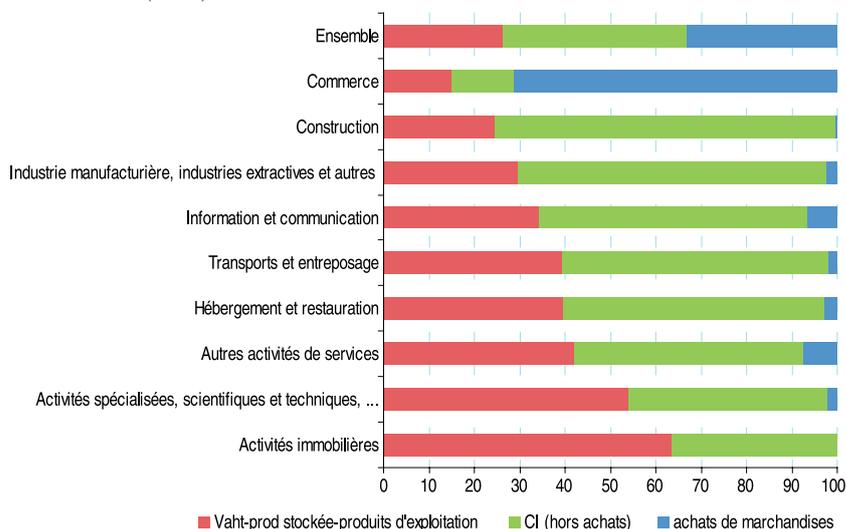
Pour certaines activités, coexistent des parties marchandes et non-marchandes ; ces activités de services se rencontrent dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'action sociale et de l'administration. Ainsi, les entreprises du secteur de « l'enseignement, santé humaine et action sociale » ne sont pas prises en compte dans cette étude : le champ étudié est celui des secteurs économiques principalement marchands.

Encadré 2 : La mise en place du CICE

À compter du 1^{er} janvier 2013, les salaires versés par les entreprises ouvrent droit à un crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, le CICE. L'assiette du CICE est constituée des rémunérations brutes soumises aux cotisations sociales versées au cours d'une année civile dans la limite de 2,5 fois le salaire minimum légal (Smic). Le taux du crédit d'impôt est de 4 % pour les rémunérations versées au titre de 2013 (première année d'application). Le CICE s'impute sur les sommes dues par les entreprises au titre de l'impôt sur les sociétés (IS) ou de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP) pour les entreprises qui ne sont pas assujetties à l'IS.

2 Les consommations intermédiaires (y compris achats) représentent plus de la moitié de la valeur ajoutée dans la plupart des secteurs

Décomposition du chiffre d'affaires des entreprises implantées en Guyane selon les secteurs d'activité en 2013 (en %)



Source : Insee - Esane 2013 - Données individuelles.

pour des satellites géostationnaires, soit 60 % de part de marché. En 2013, le Centre spatial guyanais (CSG), est avec ses sept lancements effectués, le troisième site de lancement au niveau mondial.

Les services, activités à fort taux de valeur ajoutée

Les consommations intermédiaires (y compris les achats de marchandises) des différents secteurs du service marchand guyanais représentent 75 % du chiffre d'affaires des entreprises guyanaises, proportion comparable aux entreprises guadeloupéennes et martiniquaises. Peu consommatrices de produits intermédiaires, les activités immobilières et les services spécialisés aux entreprises réalisent des taux de valeur ajoutée supérieurs à 50 % (figure 3).

Dans l'industrie, la valeur ajoutée représente 31 % du chiffre d'affaires, un taux supérieur de 3 points à la moyenne régionale. Ce taux, le plus élevé aux Antilles-Guyane, s'explique par la présence de deux secteurs parmi les plus créateurs de valeur ajoutée : l'énergie avec un taux de valeur ajoutée de 39 % et l'industrie manufacturière fortement implantée en Guyane (33 %).

Le commerce, secteur où les achats de marchandises représentent 85 % du chiffre d'affaires, affiche le taux de valeur ajoutée le plus bas (19 %). Les entreprises du commerce achètent en effet des produits destinés à la revente, sans transformation majeure.

Le taux de marge reste stable en 2013

Le taux de marge rend compte de la part de la valeur ajoutée qui reste à disposition des entreprises, notamment pour rémunérer et renouveler le capital, une fois déduites les rémunérations salariales (y compris charges sociales), mais aussi pour rémunérer les non-salariés, tout particulièrement lorsqu'il s'agit d'entreprises individuelles. Il convient d'être très prudent sur la comparaison des taux de marges entre secteurs d'activité car le recours à l'emploi et au capital est spécifique à chaque secteur. De plus, les taux de marge peuvent être sensibles à des effets conjoncturels.

Entre 2012 et 2013, le taux de marge moyen est stable (35 %) pour l'ensemble des secteurs principalement marchands hors agriculture et services financiers (figure 3).

Le taux de marge est généralement élevé dans les secteurs où la productivité apparente du capital est faible, et inversement. La mise en place du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) a permis aux entreprises d'intégrer les exonérations de charges dans leur comptabilité dès 2013 (encadré). Ces exonérations devraient se répercuter sur le taux de marge, mais l'impact précis est complexe à évaluer. En effet, les entreprises comptabilisent ce dispositif

dans les déclarations fiscales soit au niveau des charges, soit au niveau de l'impôt sur les sociétés ou ailleurs, sans que l'on puisse identifier de façon certaine leur choix.

Le taux de marge du commerce de détail est plus élevé que la moyenne régionale (39 %). Ce secteur, qui distribue des salaires en moyenne plus faibles, pourrait avoir bénéficié le plus des effets du CICE. Une grande partie de la masse salariale distribuée dans ce secteur est éligible à ce nouveau dispositif, contrairement au secteur de l'information et communication ou à celui des activités immobilières pour lesquels les salaires sont supérieurs à la moyenne régionale.

Le taux de marge ne progresse que dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques (+ 7 points) et le commerce de détail (+ 6 points). En revanche, la baisse la plus importante relève du secteur de la construction. La contraction de l'activité en 2013 a eu un effet direct sur le taux de marge des entreprises du secteur : il recule de neuf points par rapport à l'année précédente, soit 24 %.

La rémunération du travail représente deux tiers de la valeur ajoutée guyanaise

La valeur ajoutée mesure l'ensemble du revenu généré chaque année par l'activité productive. La répartition de la valeur ajoutée

3 Des taux de marge supérieurs à la moyenne régionale dans la plupart des activités de services

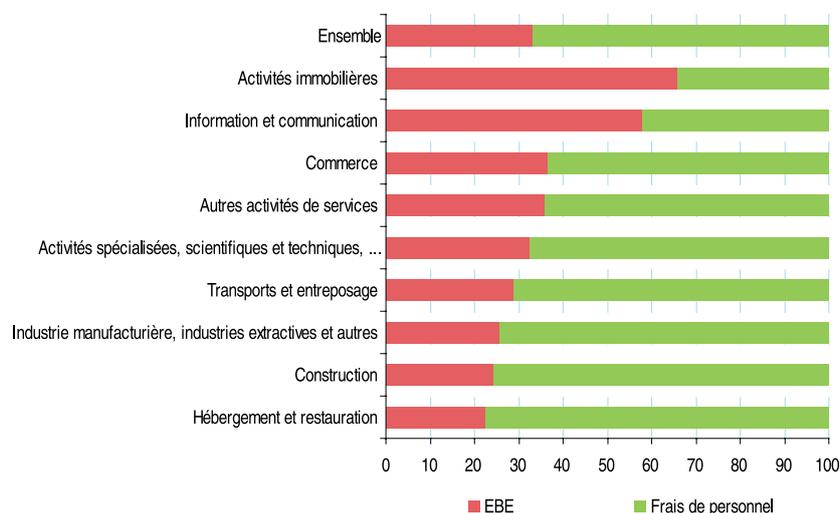
Quelques ratios d'analyse financière des entreprises implantées en Guyane par secteur d'activité en 2013 (en %)

Secteur d'activité	Taux de VA Vaht/CA	Taux de marge EBE/VACF	Part des frais de personnel FP/VACF
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	31,2	25,8	74,2
- Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	25,3	30,2	69,8
- Industrie chimique	44,6	52,0	48,0
Construction	25,4	24,4	75,6
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	19,1	33,1	66,9
- Commerce :	15,0	36,5	63,5
dont :			
Commerce de gros, hors automobiles et motocycles	13,2	34,1	65,9
Commerce de détail, hors automobiles et motocycles	15,1	39,8	60,2
- Transports et entreposage	39,4	28,9	71,1
- Hébergement et restauration	39,8	22,4	77,6
Information et communication	35,5	57,7	42,3
Activités immobilières	68,8	65,7	34,3
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	54,6	32,6	67,4
- Activités de services administratifs et de soutien	53,1	15,9	84,1
Autres activités de services	42,5	35,8	64,2
Ensemble	28,0	35,0	65,0

Source : Insee - Esane 2013 - Données individuelles.

4 Les frais de personnels représentent plus de 75 % de la VA dans l'industrie et la construction

Répartition de la valeur ajoutée en Guyane selon le coût des facteurs de production en 2013 (en %)



Source : Insee - Esane 2013 - Données individuelles.

tée s'opère entre les différents facteurs de production, c'est-à-dire les rémunérations salariales (rémunération du travail) et l'excédent brut d'exploitation, (rémunération du capital). Le partage de la valeur ajoutée a donc des implications à la fois économiques et sociales.

Le partage 65/35 masque une grande variabilité intersectorielle. En effet, certains secteurs consacrent plus de 70 % de leur valeur ajoutée aux salaires contre deux fois moins pour d'autres (figure 4). Cette disparité a plusieurs causes, comme l'intensité capitaliste sectorielle, la taille des entreprises composant le secteur ou l'âge de ces entreprises. Les entreprises venant de se créer vont dégager peu de profits et leur production sert essentiellement à rémunérer les personnels. ■

Sources

L'élaboration des statistiques annuelles d'entreprise (Esane) est le système d'information qui permet d'élaborer les statistiques structurelles d'entreprises françaises, à destination à la fois des autorités politiques et administratives françaises (sous l'égide du Cnis), de la Commission européenne (Eurostat), des statisticiens français et en particulier des comptables nationaux. Le dispositif Esane combine des données administratives (déclarations annuelles de bénéfices des entreprises et données annuelles de données sociales) et des données obtenues à partir d'un échantillon d'entreprises enquêtées par un questionnaire spécifique pour produire des statistiques structurelles d'entreprises (enquête sectorielle annuelle (ESA)).

Mis en place en 2009 sur l'exercice 2008, ce dispositif remplace et unifie deux anciens dispositifs : les enquêtes annuelles d'entreprise (EAE) et le système unifié de statistiques d'entreprises (Suse) s'appuyant sur les déclarations fiscales. Le champ d'Esane est celui des entreprises marchandes à l'exception du secteur financier et des exploitations agricoles. Ce champ est défini à partir des codes de la nomenclature d'activité NAF. Les soldes comptables présentés dans cette étude sont calculés à partir d'Esane.

Définitions

Comprendre les soldes comptables :

Le chiffre d'affaires se compose de la production vendue de biens et services et des ventes de marchandises. Les marchandises ne sont pas une production réalisée par l'entreprise qui les commercialise, contrairement aux productions vendues de biens ou services.

Contrairement au chiffre d'affaires, la valeur ajoutée hors taxes correspond à ce qui est vraiment créé par l'entreprise. Elle s'obtient en additionnant le chiffre d'affaires, la production stockée et les autres produits d'exploitation, auxquels sont retranchées les consommations intermédiaires, les charges d'exploitation et la variation de stock. Les valeurs ajoutées peuvent s'additionner car les consommations intermédiaires sont soustraites. Transformées, ces consommations permettent la production d'autres biens ou services ou la vente de marchandises.

Certains secteurs d'activités bénéficient de subventions. Les entreprises sont également taxées. La valeur ajoutée au coût des facteurs de production s'obtient en ajoutant à la valeur ajoutée les subventions et en retranchant les impôts et taxes. La valeur ajoutée au coût des facteurs de production se divise en deux parties : – les frais de personnel qui permettent la rémunération du facteur de production « travail » ; – l'excédent brut d'exploitation (EBE) qui s'interprète comme le revenu du facteur de production « capital ». L'excédent brut d'exploitation n'est pas seulement la rémunération des apporteurs de capitaux ou le bénéfice de l'entreprise. Il permet de rémunérer les actionnaires, mais également de rembourser les dettes ou de financer des investissements. Il rémunère également le travail des entrepreneurs individuels.

Le taux de valeur ajoutée :

Le taux de valeur ajoutée mesure la performance de l'outil de production, le degré d'intégration ou de sous-traitance d'une entreprise dans une filière de production. Plus ce taux est élevé, plus l'entreprise contribue à créer de la valeur et plus elle est intégrée dans le tissu économique. Une entreprise qui réalise en interne l'ensemble de la chaîne de production aura un taux de valeur ajoutée plus important que celle qui sous-traite certaines étapes, à chiffre d'affaires égal. Taux faible : peu de main-d'œuvre, processus court, activité commerciale. Taux élevé : part importante de la main-d'œuvre dans les processus, activité de services.

Le taux de marge :

La valeur ajoutée au coût des facteurs de production (y compris les subventions d'exploitation, hors impôts et taxes d'exploitation) permet aux entreprises de payer les frais de personnel et de dégager un excédent brut d'exploitation. Le taux de marge est le rapport de l'EBE sur la valeur ajoutée aux coûts des facteurs de production (VACF).

La comparaison des taux de marge entre secteurs est un exercice délicat. Chaque secteur présente en effet des particularités vis-à-vis du recours à l'emploi et au capital et du cycle conjoncturel. Les secteurs capitalistiques ont de fait un taux de marge plus élevé que les secteurs de main-d'œuvre. Dans le partage de la VACF, le taux de marge rend compte de ce qui reste à disposition des entreprises, l'EBE notamment, pour rémunérer le capital, une fois déduites les rémunérations salariales. Un taux de marge élevé résulte en général de la mise en œuvre d'un capital d'exploitation important ; il n'implique pas nécessairement une rentabilité économique forte (l'EBE devant alors être rapporté à ce capital d'exploitation) mais sert à financer les investissements. La taille des entreprises, mesurée par l'effectif salarié, influe sur les taux de marge. Le taux de marge est plus élevé en règle générale dans les entreprises de moins de dix salariés que dans les autres. Les micro entreprises intègrent des travailleurs individuels indépendants (commerçants, artisans, professions libérales), et des gérants majoritaires de SARL, qui ne sont pas salariés mais rémunèrent leur travail sur le résultat de l'entreprise. Le taux de marge s'en trouve augmenté mécaniquement. Or, les micro entreprises sont proportionnellement beaucoup plus nombreuses aux Antilles-Guyane qu'en France. La comparaison des taux de marge n'est donc juste qu'à structure équivalente.

Service territorial de Cayenne
23 ter Avenue Pasteur - CS 36017
97306 Cayenne Cedex

Directeur de la publication :
Yves Calderini

Rédactrice en chef :
Béatrice Céleste

Rédactrice adjointe :
Maud Tantin-Machecler

Mise en page :
Typhenn Ladire

ISSN : 2417-0798
© Insee 2017

Pour en savoir plus

- Benhaddouche A., « En 2013, la morosité touche la plupart des secteurs martiniquais », Insee Analyses n° 20, mai 2017.
- Millet C., « En 2013, le secteur marchand guadeloupéen montre quelques signes d'essoufflement », Insee Analyses n° 23, mai 2017.
- Brion P., « Esane, le dispositif rénové de production des statistiques structurelles d'entreprises », Courrier des statistiques n° 130, mai 2011.

